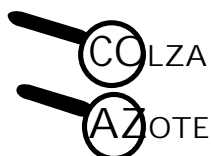




# Info.pl@ine

ZOOM SUR

N°148 – 14 mars 2007 – 5 pages



Les méligèthes sont favorisées par la météo de cette semaine

Tenir compte du lessivage depuis la mesure du RSH

## AGRO-METEO

Pluviométrie du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2007 (mm) :

Normale	Campagne 2006 - 2007			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
14,3	<b>30,6</b>	<b>28,8</b>	<b>35,8</b>	<b>27,4</b>

Sur la lancée de février, la 1<sup>ère</sup> décennie de mars est bien arrosée. Le cumul de pluie depuis le 1<sup>er</sup> octobre est en moyenne de 15 mm au dessus des valeurs normales.

Températures du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2007 (°C) :

	Normale	Campagne 2006 - 2007			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
mini	1,8	<b>4,8</b>	<b>5</b>	<b>5,1</b>	<b>6</b>
Maxi	10,2	<b>12,5</b>	<b>13,2</b>	<b>12,1</b>	<b>13</b>

Les températures continuent d'être douces, équivalentes à des valeurs de fin avril pour les mini et de début avril pour les maxi. Cette douceur persiste ces derniers jours mais avec des gelées matinales un peu plus fréquentes. Le cumul des températures depuis le début de la campagne est très supérieur à la normale (280 à 400°C en fonction des stations et des dates de semis).

source : Météo-France

## ACTUALITES CULTURES

### AZOTE

#### P Tenir compte du lessivage

Février a été particulièrement pluvieux avec plus de 20 jours de pluies dans de nombreux secteurs, mais avec des quantités d'eau variables : Gironville a reçu 50 mm alors que Dammartin-en-Goële et Touquin recevaient plus de 100 mm. Pour Melun, la pluviométrie de février a été de 82 mm.

Ces précipitations ont lessivé une partie de l'azote mesuré en sortie d'hiver (RSH) depuis la date du prélèvement de sol. Nous avons utilisé le modèle de lessivage de BURNS sur les 1800 parcelles de notre synthèse départementale (vous la recevrez prochainement sous forme de plaquette), pour estimer ce lessivage.

Pour un cumul de pluie en février de 50 à 100 mm, les pertes en azote sont de :

Culture en place ou prévue	Céréales d'hiver	Culture de printemps
Sol limoneux	15 unités	25 unités
Sol limons-argileux	15 unités	20 unités
Sol argilo-calcaire	10 unités	20 unités

Ce lessivage est à prendre en compte en augmentant d'autant vos doses totales.

## Plan prévisionnel de fertilisation

Afin de disposer de tous les éléments pour calculer son plan prévisionnel de fertilisation, chaque agriculteur recevra la semaine prochaine une plaquette intitulée **Plan prévisionnel de fertilisation : Comment faire ?**

Ce document, co-signé par l'ensemble des acteurs du Comité Technique, a pour objectif de servir de références pour la réalisation de votre plan prévisionnel de fertilisation. Vous y trouverez l'ensemble des informations pour calculer vos doses totales avec la méthode des bilans, y compris la synthèse départementale des reliquats sortie hiver.



**BLE** (stade épi 1 à 2 cm voire 1<sup>er</sup> nœud pour les plus en avance. Les semis de fin septembre peuvent être au 1<sup>er</sup> nœud, ainsi que l'hybride HYSUN qui démarre rapidement)

## Etat sanitaire

Les cultures sont en général saines. L'oïdium est absent et la septoriose reste sur les vieilles feuilles. On observe parfois de la rouille brune (ex sur SANKARA).

Ø Aucune intervention sur les maladies du feuillage même pour des blés à 1 nœud. La montaison va être longue, intervenir trop tôt contre la septoriose et si la pression maladie est forte, risquerait de nous amener à 3 passages anti-septoriose jusqu'à la dernière feuille étalée !

**Piétin verse** : malgré des conditions climatiques plus favorables cette année que l'année dernière à la maladie, nous n'avons pas encore observé de piétin dans notre réseau. Cependant, surveiller les blés de blé et les parcelles ayant eu une forte attaque de piétin les années précédentes (voir symptômes dans *Info.pl@ine* n° 147).

Ø Règle de décision après observation entre épi 1 cm et épi 4 à 6 cm (voir *Info.pl@ine* n° 147) :

- si moins de 10% de pieds avec des symptômes, **ne pas traiter** spécifiquement le piétin verse,
- si plus de 35% de pieds touchés, **traiter spécifiquement**,
- entre 10% et 35% n'intervenir que sur les blés sur blé.

## ORGE D'HIVER - ESCOURGEON (stade épi 1 à 2 cm)

L'état sanitaire est assez variable. On observe de vieilles traces d'oïdium, sans redémarrage pour le moment. Présence de rhynchosporiose ou d'helminthosporiose (pas toujours facile à distinguer) assez fréquente et de rouille naine.

Ø Faire le point au 1<sup>er</sup> nœud.

## SOUFRE SUR CEREALES

La pluviométrie durant la période 1<sup>er</sup> octobre-1<sup>er</sup> mars est supérieure à 250 mm. Elle est comprise entre 273 mm (Gironville) et 371 mm (Dammartin-en-Goële). Les apports de soufre doivent être plus fréquents que l'année dernière et sont à raisonner en fonction du type de sol.

Ø Pour les sols avec un risque élevé ou moyen de carence en soufre, se reporter à l'*Info.pl@ine* n° 141.

Ø Pour les sols avec un risque faible de carence, limons francs, limons argileux profonds, nous vous conseillons sur blé ou orge d'hiver:

- 0 unité de soufre si un apport a été réalisé l'année dernière (exemple derrière colza)
- 20 unités de soufre (SO<sub>3</sub>) dans les autres cas.

Sur orge de printemps : prévoir environ 30 unités (SO<sub>3</sub>) au moment du tallage.

**COLZA** (stade D1, boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales, à E-F1, apparition des 1<sup>ères</sup> fleurs)

## Méligèthes



photo INRA

La météo de ces derniers jours avec des températures supérieures à 15°C et des jours prochains est très favorable à ce ravageur. Comme toujours les infestations sont irrégulières, de moins de 1 méligèthe à 4-5 par plante. Les parcelles les plus exposées sont celles situées à proximité de bois, de haies, à l'abri du vent.

Lorsque les 1<sup>ères</sup> fleurs s'ouvrent, il n'est plus nécessaire d'intervenir. C'est déjà le cas dans certaines parcelles.

## Rappel des seuils de traitement

<b>au stade D1-D2</b> (Le bouton peut encore être caché ou visible mais le pédoncule floral ne s'est pas encore allongé)	> 3 à 4 méligèthes/plante
<b>au stade E</b> (Le boutons est dégagé et les pédoncules floraux allongés)	7 à 8 méligèthes/plante

Produits et conditions de traitement : produits à base de tau-fluvalinate (MAVRIK FLO 0,2 l/ha), la moins mauvaise solution, ou bifenthrine (TALSTAR FLO 0,125 l/ha) également efficace sur charançon de la tige. Le volume de bouillie doit être au minimum de 200 l/ha pour avoir un bon mouillage des plantes.

## P Autres ravageurs

**Charançon de la tige** : fin du risque car tige supérieure à 20 cm dans la majorité des situations.

On peut trouver à la base des feuilles (pétioles) des petites larves blanches à tête noires, vraisemblablement issues des pontes d'**altises** de l'automne. Leur nuisibilité est nulle, pas d'intervention à prévoir.

## FEVEROLE : désherbage prélevée

Suite aux premiers semis de féverole, il y a 15 jours, des applications de prélevée n'ont pu être réalisées.

Contrairement au pois, la féverole ne supporte pas bien toute application d'herbicides dès que celle-ci a commencé à germer.

Ø Dès la germination de la féverole, les herbicides de prélevée peuvent être phytotoxiques.

Néanmoins l'application de CHALLENGE pourrait être possible en tout début de germination à condition d'avoir une profondeur de semis de 4-5 cm et d'éviter une application juste avant des pluies (annoncées ce week-end). On évitera cette application aussi en sols filtrants.

Enfin, on évitera une application de prélevée dès l'émergence (sortie de terre) de la féverole.

## LIN TEXTILE : conseil azote

Deux constats cette année :

- les RSH 2007 utilisables pour la culture du lin sont, au final, proches de ceux de 2002.
- l'azote disponible au printemps bénéficiera plus à la culture qu'aux pailles déjà dégradées par un hiver très doux, les conseils invitent à la prudence (risque de verse).

Le tableau ci-dessous donne, en fonction des facteurs principaux, les conseils d'apport d'azote 2007.

Antéprécédent	Précédent (blé ou escourgeon)	Type de sol	
		Limon battant profond	Limon argileux
Légumineuses	Pailles enfouies	20-25 unités	35 unités
	Pailles enlevées	10 unités	25 unités
Maïs et Betterave	Pailles enfouies	30 unités	40-45 unités
	Pailles enlevées	15-20 unités	10 unités
Colza et céréales à paille	Pailles enfouies	25-30 unités	40-45 unités
	Pailles enlevées	10-20 unités	30-35 unités

En collaboration avec Carlos Devogèle, Teilleur

Rappel :

- en parcelle ayant eu un retournement de prairie, les doses d'azote conseillées sont toujours proches de 0 unité.
- en terre d'étang, la structure étant bonne et l'enracinement profond, ne pas dépasser 30 à 40 unités.
- en limon battant resserré, possibilité d'augmenter la dose d'azote de 10 à 20 unités.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### L'utilisation des PRODUITS PHYTO cadrée par l'arrêté du 12/09/06

L'arrêté du 12 septembre 2006 précise un certain nombre de points sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Ci-dessous les points correspondant à vos interrogations du moment.

Ø **Le délai de rentrée dans la parcelle** traitée est précisé en fonction des phrases de risques des différents produits (sauf disposition prévue par les décisions d'autorisation mise sur le marché) :

§ 6 heures pour tous produits,

§ 24 heures pour les produits avec phrases de risques **R 36** (irritant pour les yeux) ou **R 38** (irritant pour la peau) ou R 41 risque de lésions oculaires graves,

§ 48 heures pour les produits avec phrases de risques **R 42** (peut entraîner une sensibilisation par inhalation) ou **R 43** (peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau).

Ø **L'épandage du fond de cuve** est autorisé si :

§ Le fond de cuve est dilué au moins 5 fois (rajout par rinçage d'un volume d'eau au moins égale à 5 fois le volume de fond de cuve),

§ L'épandage de ce fond de cuve dilué est réalisé, jusqu'au désamorçage du pulvérisateur, sur la parcelle ou la zone venant de faire l'objet de l'application du produit, en s'assurant que la dose totale appliquée au terme des passages successifs ne dépasse pas la dose maximale autorisée pour l'usage considéré.

Ø **La vidange des fonds de cuve** (*qui est différente de l'épandage*) dans la parcelle ou la zone venant de recevoir l'application du produit est autorisée si :

§ La concentration de ce fond de cuve est égale au 1/100<sup>ème</sup> par rapport à la bouillie d'origine.

§ Au moins un rinçage et un épandage ont été effectués comme précisés ci-dessus.

Ø **La réutilisation d'un fond de cuve** d'une 1<sup>ère</sup> application est autorisée pour l'application d'autres produits si :

§ La concentration de ce fond de cuve est égale au 1/100<sup>ème</sup> par rapport à la bouillie phytosanitaire utilisée lors de la 1<sup>ère</sup> application.

§ Au moins un rinçage et un épandage ont été effectués comme précisés ci-dessus.

Ø **Distances des ZNT** : voir [Info.pl@ine](mailto:Info.pl@ine) n° 147 de la semaine dernière.

Ø Conditions pour réduire une ZNT de 20 ou de 50 m à 5 m : voir [Info.pl@ine](mailto:Info.pl@ine) n° 147.

#### Liste des buses anti-dérives reconnues officiellement par le Ministère de l'Agriculture en date du 26/11/2006

Ces buses doivent équiper l'intégralité des positions sur la rampe. Leur utilisation est demandée pour les produits dont la ZNT est de 20 ou 50 m et qu'on souhaite réduire à 5 m (ex : EMBLEM, NOVALL, NIRVANA, NIMBUS, ...).

Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation	Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation
TEEJET	AI 110 02 vs ou AIC 110 02 vs	2 à 3 bars	TEEJET	TTI 110 025	Orientation vers l'avant 1 à 3 bars
	AI 110 025 vs ou AIC 110 025 vs	2 à 4 bars		TTI 110 03	
	AI 110 03 vs ou AIC 110 03 vs	2 à 3 bars		TTI 110 04	
	AI 110 04 vs ou AIC 110 04 vs			TTI 110 05	
	AI 110 05 vs ou AIC 110 05 vs	2 à 3 bars et 5 bars	ALBUZ	AVI 110 025	3 à 3,5 bars
	AI 110 06 vs ou AIC 110 06 vs	2 à 4 bars		AVI 110 03	3 bars
	Air Jet 35	Pression d'air : 0,34 bar Pression de liquide : 3 à 6 bars		AVI 110 04	3 à 5 bars
	Air Jet 42	Pression d'air : 0,37 bar Pression de liquide : 2 à 5 bars		AVI 110 05	
TT 110 05	1 bar				

Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation
LECHLER	ID 120 02	3 à 4 bars
	ID 120 025	
	ID 120 03	
	ID 120 04	
	ID 120 05	2 à 4 bar
	ID 120 06	2 à 5 bars
	ID 120 08	
	IDK 120 04	1 bar
	IDK 120 05	1 à 1,5 bars
	IDN 110 025	2 à 3 bars
	IDN 110 03	2 à 4 bars
HARDI	MINIDRIFT 110 015	1 bar
	MINIDRIFT 110 02	
	MINIDRIFT 110 025	
	MINIDRIFT 110 03	
	MINIDRIFT 110 04	

Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation
HARDI	MINIDRIFT 110 05	1 à 1,5 bar
	INJET 110 02	3 à 4 bars
	INJET 110 025	
	INJET 110 03	
	INJET 110 04	
	INJET 110 05	3 bars
	INJET 110 06	
	INJET 110 08	
LURMARK	DB 015 F120	2 bars
	DB 02 F120	
	DB 025 F120	2 à 3 bars
	DB 03 F120	
	DB 04 F120	
	DB 05 F120	2 à 6 bars
	DB 06 F120	
	DB 08 F120	2 à 3 bars

Cette liste est susceptible d'évoluer dans les prochains mois. Certaines marques comme NOZAL sont en cours de discussion pour faire valider leurs buses.

***Buses antidérives et applications (source ARVALIS, perspectives agricoles, février 07) :***

S'il est important de limiter la dérive, quelques précautions sont indispensables avant l'achat d'un jeu de buses antidérives :

- Vérifier si votre pulvérisateur peut traiter dans les conditions de pression de la buse. Certaines buses ci-dessus sont à des pressions de 1 bar, ce qui risque de voir certains systèmes antigouttes se déclencher.
- Pour profiter pleinement du système d'injection d'air (système venturi) les conseils de pression sont les suivants :  
AI/AIC 110, AVI 110, ID 120, INJET 110 : 3 bars minimum  
IDK 120, MINIDRIFT 110, TTI 110 : 1,5 à 2 bars (idéalement)
- Eviter d'appliquer des produits de contact (ex : EMBLEM) à des volumes inférieurs à 80 l/ha avec ce type de buses.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France  
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**